



RÉPONDRE AUJOURD'HUI AUX ENJEUX DE DEMAIN

DES SOLUTIONS POUR LES PROFESSIONNELS

Accueil > ÉCONOMIE

TESTS COVID DANS LES ENTREPRISES: UNE PRATIQUE ENCORE TRÈS MARGINALE

Olivier Chicheportiche Le 23/12/2020 à 12:11



Que ce soit dans les PME ou dans les grandes entreprises, mener sur site une campagne de test des salariés n'est pas une priorité pour les patrons.

Menu

f t ...

Depuis le mois de novembre, les entreprises sont autorisées à procéder à **des dépistages covid de leurs salariés sur site**. Mais pour le moment, peu de sociétés ont lancé de telles campagnes.

Interrogée par nos soins, la Confédération des PME dit ne pas avoir de remontées de la part de ses adhérents au sujet de ces tests. Il y a un mois déjà, François Asselin, président de la CPME nous expliquait les raisons de ce manque d'engouement.

Publicité



"Ca sera très compliqué à mettre en place pour les TPE et les PME, c'est d'ailleurs plus une question d'organisation que de coûts. **Les PME sont de toutes façons d'abord concentrées sur le maintien de leur activité** dans un climat extrêmement anxiogène, c'est donc une question presque secondaire pour ces entreprises. Le dépistage concerne avant-tout les grands groupes".

Attentisme

Mais si quelques grandes entreprises ont lancé des campagnes, le sentiment général est plutôt à l'attentisme. "Je n'ai aucune demande de mes clients, personne ne m'a interrogé sur cette question", explique à BFM Business Maître Marion Kahn, avocate spécialisée dans le droit du travail au sein du cabinet STAS & Associés.

Selon ses retours, "cela reste très marginal dans les grandes entreprises notamment parce que cela reste compliqué à mettre en place", même pour une grande structure.

interrogations sur la marché à suivre et sur à qui s'adresser pourrait néanmoins changé la donne.

Les entreprises savent désormais quoi faire et surtout ce qu'elles ne peuvent pas faire, poursuit la spécialiste. Des points importants sont confirmés comme le volontariat, la prise en charge complète des frais par l'entreprise, la non obligation de présenter un test négatif pour retourner travailler ou encore des critères objectifs de populations à cibler".

SUR LE MÊME SUJET

Une circulaire précise enfin les modalités des tests covid en entreprise

Mais étant donné le contexte, et au vu des contraintes techniques, il y a fort à parier que les entreprises ne se lancent pas massivement dans de telles campagnes. "D'autant plus que quelques points sont encore obscurs comme le temps de travail. Se faire tester est-il décompté ou pas de ses heures quotidiennes?", s'interroge Marion Kahn. "Ce n'est pas anodin", conclut-elle.

Olivier Chicheportiche

Journaliste BFM Business

CONTENUS SPONSORISÉS